



VILLE de MURET
mairie-muret.fr

1. **COLLECTIVITE CONTRACTANTE** : VILLE de MURET -(31600)
2. **POUVOIR ADJUDICATEUR** : Monsieur le MAIRE
3. **OBJET de la CONSULTATION** : **MAINTENANCE DES SYSTEMES DE SECURITE INCENDIE (SSI) & DES DISPOSITIFS ASSOCIES – 3 LOTS**

- Lot 1 Maintenance des Systèmes de Sécurité Incendie et dispositifs associés
- Lot 2 Maintenance des désenfumages
- Lot 3 Maintenance des éclairages de secours

4. **LIEU D'EXECUTION** : 31600 MURET
5. **PROCÉDURE de PASSATION** : Procédure Adaptée Ouverte (Art 28 CMP) MAPA n° **20140011**
6. **CRITÈRES** de Sélection des Candidatures et d'Attribution des Marchés :

Candidatures (voir précisions dans RC)

- Régularité de la situation juridique - fiscale et sociale - et attestations d'assurance RC et RP en cours de validité – portant les montants garantis
- Garanties, capacités humaines, techniques et financières et compétences professionnelles (qualifications professionnelles de l'entreprise ou identification équivalentes)
- Expérience professionnelle – Références en rapport avec la nature et l'importance du marché

Offres :

- Prix des prestations (60 %)
- Valeur Technique de l'offre au regard du mémoire technique (40%)

7. RETRAIT du Dossier de Consultation :

- Retrait sur le site : <https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/>

Service auprès duquel les Candidatures et les Offres doivent être envoyées :

- Envoi par courrier recommandé ou express ou dépôt auprès du Service des Marchés Publics - Hôtel de Ville - 2^{ème} étage - 27 rue Castelvieux -BP 60207 - 31605 Muret Cedex
- Dépôt sur le site : <https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/>

8. **Forme juridique du groupement éventuel des opérateurs économiques** : Si groupement, le mandataire sera solidaire
9. **Caractéristiques principales** : Marché comportant trois lots séparés.
10. **Conditions relatives au marché** : les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française et les prix exprimés en euros
11. **Conditions relatives aux garanties et cautionnement** : avance possible (art 87 à 90 du CMP) avec dépôt d'une garantie à 1^{ère} demande
12. **Délai minimum de validité des offres** : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.
13. **MODALITES de FINANCEMENT et de PAIEMENT** : Financement sur Budget Principal de la Ville, section fonctionnement. Règlement par mandats administratifs – Paiement en 30 jours maximum
14. **Instance chargée des procédures de recours** : Tribunal Administratif de Toulouse 68, rue Raymond IV B.P. 7007, 31068 Toulouse Cedex, Tel : 05-62-73-57-57, télécopieur : 05-62-73-57-40.
15. **DATE LIMITE DE RÉCEPTION des OFFRES** : **jeudi 3 juillet 2014 à 10 heures.**
16. **DATE d'ENVOI à la PUBLICATION** : jeudi 12 juin 2014